



**MANTES LA JOLIE**



**Marc Jammet**  
Conseiller municipal PCF

**Lettre d'informations municipales numéro 92. DECEMBRE 2014**

En 2015 comme en 2014.

# **RÉSISTANCE ET RECONQUÊTE SOCIALE À L'ORDRE DU JOUR.**

L'année 2014 aura été marquée par un reflux grave des idées de gauche et de transformation sociale.

En cédant ouvertement aux diktats de l'Europe capitaliste, de la mise en concurrence des salariés entre eux et en réhabilitant « les valeurs de l'entreprise », le gouvernement PS-Verts (*puis PS tout court*) porte une lourde responsabilité.

C'est d'ailleurs sur ces idées que le Patronat, la droite et le Front national ont surenchéri et marqué des points.

C'est vrai à Mantes la Jolie où malgré son désaveu par la population, la droite a élargi sa majorité sur un fond de renoncement et d'éclatement à gauche.

Misant tout sur l'égoïsme et la rupture des solidarités, elle n'a fait qu'aggraver encore une politique nationale déjà orientée à droite.

Le dernier exemple en est l'augmentation des services publics municipaux (*cantines, places de crèches ...*) ou encore la soumission de notre commune à une communauté d'agglomération de 405.000 habitants qui déciderait de tout à notre place.

**MAIS** face à elle, il existe une gauche qui ne s'en laisse pas conter. Une Gauche Debout rassemblant communistes et progressistes qui se bat pied à pied, qui fait appel aux Mantais, à leur réflexion et à leur intelligence.

Gênante pour la droite mais aussi pour certains politiciens de gauche, elle n'a pas été épargnée par les mises en causes infondées, les rumeurs mais elle résiste et commence même à progresser.

Et c'est en sens que nous sommes **DETERMINES** à poursuivre notre combat.

Bien à vous,

Marc Jammet

Au local commun résidentiel, 64 rue Maurice Braunstein (à côté du Lac des Pécheurs)

**DIMANCHE 11 JANVIER 2015 NOUS VOUS INVITONS**

- **A 11h30. Compte-rendu de mandat.**

Venez poser vos questions, donner à voir vos avis et réflexions.

- **A 12h30. VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNEE.**

# Conseil municipal du 24 novembre 2014.

## MANTES LA JOLIE. IMPOTS LOCAUX: + 1%, SERVICES PUBLICS PLUS CHERS

C'est ce que prévoit le maire de Mantes la Jolie pour 2015 et qu'il a annoncé le 24 novembre dernier lors du débat d'orientations budgétaires.

En clair, cela veut dire que l'augmentation des impôts locaux se poursuit après une hausse de 35% en deux ans (2010 et 2011) et que les services publics vont augmenter fortement. Les cantines scolaires, les places de crèches ... le maire n'a pas précisé.

Mais il y a tout lieu de s'inquiéter quand Pierre Bédier intervenant à la suite, précise que "le pire est à venir".

## TOUS (PRESQUE) D'ACCORD POUR NE PAS CONSULTER LES MANTAIS.

Mantes la Jolie a voté non au schéma de coopération intercommunale mais ... l'accepte et le met en place.

A l'occasion de cette délibération, on a assisté à un drôle de ballet: l'UMP qui avait voté POUR le projet métropolitain à la CAMY (*prévoyant aussi cette communauté de 400.000 habitants*) a cette fois-ci voté

CONTRE le schéma et Décil-Les Verts qui avaient voté CONTRE le projet métropolitain s'est ABSTENU en regrettant que personne n'y retrouve ses petits (*bah tiens!*).

De fait, c'était un problème existentiel pour la droite: comment laisser passer un projet (*défini sous Sarkozy et repris sous Hollande*) sans approuver le gouvernement. Alors on s'est différencié sur "l'âge du capitaine", Pierre Bédier glosant sur l'âge de Rama SALL et cette dernière lui répondant que la valeur politique n'attendait pas le nombre des années.

**Et les citoyens là-dedans?** Ne faudrait-il pas les consulter alors qu'on l'a fait à Mantes la Jolie pour déterminer le nombre d'élus qui siègent à la CAMY? Pierre Bédier a donné la ligne: **le référendum ça ne sert à rien!** Silence du côté du PS et, au bout, de deux de mes interventions à ce sujet un timide "pourquoi pas?" de Nathalie Coste au nom de Décil-Les-Verts.

*Les votes sur cette délibération. Pour (donc contre le schéma): UMP, PCF. Contre (donc pour): PS. Abstention: Décil-Les verts.*

## *Entre deux conseils.*

- ⇒ **A DROITE QUELQUES FOIS CELA NE DURE PAS LONGTEMPS.** C'est l'expérience que vient d'en faire Monsieur DAGDAG, élu pour la première fois en mars dernier et « remercié » avant le dernier conseil municipal.
- ⇒ **FUITE D'EAU GIGANTESQUE (suite).** La fuite d'eau du mois d'octobre dernier risque de ne pas être anecdotique. En 2013, les fuites des canalisations mal entretenues s'élèvent à 20% (1 litre perdu pour 4 consommés) et Véolia n'a remplacé que 0,1% des canalisations (à ce rythme il faudra 1.000 ans pour renouveler entièrement le réseau). Quant à la qualité de l'assainissement, sur 18 contrôles réalisés, 5 ont été déclarés non conformes. Rassurez-vous cependant, les distributeurs privés ont, eux, réalisé **800.000 euros de bénéfiques. Autant dire que le retour de la gestion de l'eau est devenu urgente.**
- ⇒ **UN AUDIT POUR NOS ECOLES.** Il se poursuit depuis la mi-mai. Le vendredi puis le mardi, nous nous rendons devant une école afin de permettre aux parents d'élèves et aux enseignants de donner leur avis. Les prochaines rencontres : vendredi 12 et mardi 16 décembre devant l'école maternelle Les Gentianes – Vendredi 9 janvier et mardi 13 janvier 2015 devant le groupe scolaire Henri Matisse.
- ⇒ **CRECHE « LES PETITS LAPINS » MUNICIPALISEE.** La raison en est toute simple : elle était pratiquement en faillite. Alors le maire a repris l'activité et les contribuables vont devoir payer l'emprunt que la crèche avait contracté et que la mairie avait garantie. Il est dommage qu'à l'époque j'ai encore été le seul élu à proposer une régie municipale dès le départ. La Ville aurait réalisé des économies substantielles.

## *De tout un peu*

**TAXE D'AMENAGEMENT AU PLUS HAUT.** Elle a été fixée au plus haut : 5%. C'est la taxe qui est payée par les Mantais même pour un simple agrandissement de leur maison. **LE RECENSEMENT PARTIEL DE LA POPULATION** aura lieu du 15 janvier au 21 février 2015 et portera sur 1.369 logements. **L'ANCIEN HOTEL DES IMPOTS** a enfin été acheté par la CAMY pour 1,5 million d'euros. Il devrait héberger la mission locale ainsi que les archives du territoire. **DEUX ELUES ONT ECHANGE LEURS CONSEILS D'ECOLES.** Il s'agit de Mesdames Morillon et Saltan Uste, la première quitte les écoles Colette et Rousseau pour remplacer la deuxième à Monet et Vilmorin. Elle est remplacée par la deuxième dans les écoles qu'elle quitte. L'une et l'autre sont pourtant restés muettes sur ces écoles à chaque conseil municipal.

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014 À 20H30.

Il est public. Toute personne peut y assister.

## **POUR ME CONTACTER :**

Marc Jammet, 31 rue Pierre Curie 78200 Mantes-la-Jolie

E-mail : [marc.jammet@wanadoo.fr](mailto:marc.jammet@wanadoo.fr)

Blog : [www.marcjammet.fr](http://www.marcjammet.fr)

## **POUR ME RENCONTRER :**

⇒ **Samedi 13 décembre de 10h00 à 11h30 au marché du centre-Ville.**

⇒ **Dimanche 14 décembre de 14h00 à 15h30 au marché du Val-Fourré (mairie-annexe)**

**Je finance seul mon activité et l'information que je diffuse. Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes sur leur activité, vous pouvez m'aider en m'adressant une contribution financière. Je vous en remercie par avance.**